

culture demeure la base de toute la structure économique du Canada.

La population urbaine ne subsisterait pas longtemps si ce n'était des cultivateurs. C'est pourquoi nous croyons qu'au lieu de présenter des bills visant à former des agences nouvelles, en vue d'assurer la mise en marché des produits et leur échange d'une province à l'autre, le ministre de l'Agriculture (M. Olson) et son secrétaire parlementaire (M. Côté) devraient étudier ce qui se produit au pays.

En 1962, 1963, 1964, 1965, le ministre de l'Agriculture actuel, alors député créditiste de Medicine Hat, tenait à peu près le même langage que je tiens présentement et établissait, sans trop se forcer—parce qu'il avait raison—que le problème canadien n'en était pas un de production agricole et industrielle, mais de distribution. Et nous nous heurtons à ce même problème aujourd'hui.

Pourquoi demande-t-on des contingentements? Pourquoi dit-on aux producteurs de l'Ouest de cesser de produire du blé? Pourquoi dit-on à ceux de l'Est: Si vous produisez du lait au-delà de tel quota, nous allons vous punir. Pourquoi? Parce que nous avons trop de produits et qu'ils ne sont pas suffisamment accessibles à tout le monde, car le député de Richelieu sait parfaitement bien qu'il y a actuellement au Québec des mères de famille qui ont 8 ou 10 enfants, auxquels il faudrait procurer cinq, six ou sept pintes de lait par jour, et qui n'ont même pas le moyen d'en acheter une seule. Ce n'est pas à un problème de surproduction que nous nous heurtons, mais à un problème de sous-consommation. On ne comprend pas encore cela, comme le prouve la teneur du bill C-197.

Le ministre est au courant de tout cela. Il favorisait naguère la réforme monétaire visant à mettre l'argent au service des consommateurs en vue de permettre l'écoulement de la production. C'est lui qui demandait qu'on établisse deux prix pour le blé, afin de permettre aux cultivateurs de l'Ouest de disposer de leur produit. Aujourd'hui, il ne parle plus de cela.

[Traduction]

**L'hon. M. Asselin:** Pourquoi avez-vous changé d'idée?

**L'hon. M. Olson:** Nous l'avons maintenant.

**M. Caouette:** Que dit le ministre?

**L'hon. M. Olson:** Nous l'avons maintenant.

**M. Caouette:** En effet, pas de prix et un prix, voilà votre système de deux prix. D'abord rien du tout, puis juste un petit prix pour ne pas produire de blé. Le ministre s'est-il jamais exprimé ainsi lorsqu'il était de ce côté-ci de la Chambre comme membre du parti du crédit social?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Il peut être difficile...

[Français]

...l'honorable ministre demande la permission de poser une question au député qui a la parole.

[Traduction]

**L'hon. M. Olson:** Je voulais simplement demander au député s'il sait qu'on a fixé le prix minimum du blé canadien destiné aux marchés intérieurs, ce qui constitue en partie un système de deux prix?

**M. Caouette:** Oui, mais le supplément qu'on y a ajouté en est le pire aspect et le ministre le sait. Quand il était de ce côté-ci de la Chambre avec les députés du crédit social, prônait-il une politique en vertu de laquelle les agriculteurs de l'Ouest seraient payés pour ne pas produire de blé? Jamais. Quand a-t-il dit cela à titre de député du crédit social?

**Une voix:** Essayez de vous en sortir.

**L'hon. M. Olson:** Il ne répond pas à la question.

[Français]

**M. Caouette:** Monsieur l'Orateur, on en a soupé de voir l'administration se jouer ainsi de la classe agricole. Et mon collègue de Portneuf (M. Godin) avait raison de dire, hier soir, qu'il s'agit d'une nouvelle «patente» visant à nommer de nouveaux bureaucrates.

J'entendais tout à l'heure le député de Joliette (M. La Salle) dire qu'il a visité tout le Canada, avec le comité permanent de l'agriculture, afin d'aller constater sur les lieux la situation que l'on fait aux agriculteurs. Ils l'ont constatée, mais il y a six ou sept ans qu'on se promène à travers le Canada pour aller voir comment les cultivateurs sont traités. Et quand les cultivateurs osent rouspéter, osent présenter des demandes au gouvernement, on voit immédiatement les députés, surtout les ministériels, se complaire dans une quiétude stérile.

Récemment, les agriculteurs de Sherbrooke ont eu une démonstration dans cette ville des Cantons de l'Est. Hier ou avant-hier, il y en a eu une à Saint-Jean-Port-Joli, dans la circonscription de Kamouraska. Le secrétaire parlementaire du ministre y était-il? Non.

Quand les cultivateurs ont présenté une pétition signée par 25,000 personnes, dont le secrétaire parlementaire lui-même, celui-ci a-t-il eu le courage de présenter cette pétition à la Chambre? Non, car le parti l'interdisait! Alors, qu'est-ce que le député représente à la Chambre? Est-ce le parti ou bien les électeurs de sa circonscription de Richelieu? Est-ce le parti ou bien les agriculteurs de l'UCC de la province de Québec? Je voudrais